

**Lettre d'intention d'amitié et de coopération
entre la Ville d'Osaka et l'Ambassade de France au Japon**

Saisissant l'opportunité offerte par l'Exposition universelle Osaka-Kansai 2025, la Ville d'Osaka et l'Ambassade de France au Japon ont l'intention de nouer un partenariat solide, fondé sur une collaboration étroite visant à développer et approfondir les échanges économiques, culturels et internationaux.

Dans un esprit d'amitié et de coopération, les deux signataires s'efforceront de collaborer de la manière suivante :

1. L'Ambassade de France au Japon soutiendra les activités économiques, notamment les entreprises françaises souhaitant développer et renforcer leur présence, ainsi que la diffusion de la culture et de la langue françaises, dans la ville d'Osaka.
2. La ville d'Osaka coopèrera avec l'Ambassade de France au Japon dans les efforts susmentionnés et contribuera à l'amélioration du cadre de vie des résidents français et de la communauté internationale francophone de la ville d'Osaka.

Après la signature de la présente lettre d'intention, les deux signataires poursuivront le dialogue afin de mettre en œuvre des projets d'échanges concrets.

La présente lettre d'intention est valable jusqu'au 30 mars 2029. Toute modification ou prolongation de la présente lettre d'intention fera l'objet d'une consultation amicale entre les deux signataires.

La présente lettre d'intention est signée en deux exemplaires, en japonais et en français. Chaque signataire conservera un exemplaire de chaque version.

Signée à Tokyo, le 31 mars 2026

Municipalité d'Osaka

Ambassade de France au Japon

M. Hideyuki YOKOYAMA
Maire d'Osaka

S.E. Béatrice LE FRAPER DU HELLEN
Ambassadrice de France au Japon